

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Le jeudi 16 septembre s'est tenue la commission de concertation relative au réaménagement du pont Marchant.

Lors de mon interpellation du mois dernier sur le même sujet, il me fut répondu au nom du Collège, que ce dernier s'imposait de ne prendre aucune position pour ne pas perturber l'enquête publique. Intention louable qui manifestement ne comprenait pas les interventions dans la presse à commencer par celles de l'Echevine du « Développement urbain » et de la « Mobilité » qui a plaidé de façon très claire pour la limitation de l'usage du pont aux modes actifs, vélo-piétons, ainsi que proposée par la Ministre régionale de la « Mobilité ».

Sans doute agacés pas cette rupture de l'engagement pris au Conseil, d'autres membres du Collège ou de la majorité ont cru utile de se distancier de la position publique de l'Echevine, en réclamant la reconstruction d'un pont qui serait ouvert à l'ensembles des usages, piétons, cyclistes, automobiles. Tout cela causant un nouveau charivari.

Pour le reste, comme l'enquête publique est clôturée et la commission de concertation a eu lieu et, qui plus est, tous ceux qui avaient à dire quelque chose sur le sujet s'étant exprimés ; il est donc légitime que le Conseil communal soit désormais saisi de la position officielle du Collège dans ce dossier. Nous souhaiterions, en complément, comprendre comment le Collège compte faire connaître sa position et la faire prendre en compte par la Région.

Pouvez-vous donc donner sans détour les explications nécessaires aux questions simples et légitimes qui ont été exprimées ci-devant ? D'avance, je vous remercie pour vos réponses.

G. BORDONARO donne lecture du texte suivant :

G. BORDONARO geeft lezing van de volgende tekst:

L'avenir du pont Marchant était dans les pages de tous les journaux ces dernières semaines. En effet, fermé aux voitures depuis 2014, l'ouverture du pont est attendue pour désengorger le pont de Cureghem et le boulevard Paepsem. Mais surtout, le futur quartier Biestebroeck a été conçu avec l'accès au pont à tous les modes de transports, pour relier les quartiers et permettre un déplacement efficace.

C'est ce que prévoyait le projet initial de reconstruction du pont : un accès à tous les modes de transport avec pistes cyclables et passages piétons sécurisés. Et puis finalement, la ministre « Groen » en décide autrement et souhaite un accès exclusif aux modes actifs.

Lors de ma dernière interpellation, le Collège a voulu se montrer prudent et s'est abstenu de tout commentaire, expliquant que l'enquête publique était en cours et qu'il fallait laisser les citoyens s'exprimer.

Il n'a pas fallu attendre longtemps pour que les membres du Collège sorte de l'ombre pour afficher dans la presse leur position. Ça a commencé avec l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH et puis ça été un véritable cabaret d'interventions publics de la part d'élus de la majorité : Messieurs MOSTEFA, KESTEMONT, TOMAS, Madame BENNANI. Une nouvelle démonstration d'un Collège uni et qui se respecte...

L'enquête publique à présent clôturée, peut-on connaître la vraie position du Collège sur ce dossier et comment va-il le défendre auprès de la Région ?

La commission de concertation s'est tenue aujourd'hui, je voudrais ainsi connaître les premières conclusions sur l'avenir de ce dossier. Merci

G. VERSTRAETEN donne lecture du texte suivant:

G. VERSTRAETEN geeft lezing van de volgende tekst:

De Pierre Marchantbrug is autovrij sinds 2014 en niet langer stevig genoeg voor gemotoriseerd verkeer. Als het van de Brusselse regering afhangt, verschijnen er nooit nog auto's op de brug. Het wil de brug renoveren en alleen nog toegankelijk houden voor fietsers en voetgangers. Uit de effectenstudie is namelijk gebleken dat het nadelig zou zijn om opnieuw autoverkeer op de Marchantbrug toe te laten. Er is een vergunning aangevraagd voor een project 'dat maximaal inzet op leefbaarheid, verkeersveiligheid en duurzame mobiliteit'. Het openbaar onderzoek is afgelopen op 7 februari.

Daarom had ik graag volgende vragen gesteld:

Kunt u een update geven over dit dossier?

Wat zijn de resultaten van het openbaar onderzoek? Hoe verloopt het overleg met de Brusselse minister van Mobiliteit?

G. VERSTRAETEN verbaast zich over hoe de zaken gelopen zijn op dit vlak: het feit dat er allerlei verklaringen van de meerderheid gekomen zijn in de media, dat er dan uiteindelijk toch blijkbaar een standpunt zou zijn van het college en van de meerderheid. Men kan lezen op Facebook dat een deel van de meerderheid, namelijk "Groen / Ecolo" v, publiekelijk zegt "*We zullen ons blijven inzetten voor een brug waar geen gemotoriseerd opkomt*". Dat is niet letterlijk met die bewoordingen maar dat komt wel op neer. Een deel van het college bevestigt dus dat het zal verder mobiliseren tegen zijn eigen meerderheid. Dat begint een beetje onhoudbaar te worden. Hoe moet dit nu juist verder? Kan het college een update geven over dit dossier? Wat zijn de resultaten van het openbaar onderzoek? Hoe verloopt het overleg met de Brusselse minister van Mobiliteit?

Monsieur le Bourgmestre-Président rappelle que la Région avait introduit il y a 4 ans une demande de permis d'urbanisme pour un pont accessible à l'ensemble des modes de transport. Ce permis devait faire l'objet d'une étude d'incidences, qui a été réalisée, à l'issue de laquelle la Ministre régionale des « Travaux Publics » a estimé qu'il fallait déposer une nouvelle demande de permis réservant l'usage du pont aux seuls modes actifs. C'est l'enquête publique, liée à cette nouvelle demande de permis, qui était en cours ces dernières semaines. Cette enquête s'est clôturée par une commission de concertation tenue aujourd'hui même. Dans le cadre de celle-ci, la Commune, comme il est de tradition doit remettre son avis.

Monsieur le Bourgmestre-Président dit que tout le monde a déjà pu le lire dans les médias et sur les réseaux sociaux que les positions au sein même du Collège étaient assez antagonistes et qu'il n'a malheureusement pas été possible de trouver un compromis. La pire situation aurait été que le Collège n'ait pas d'avis et qu'il donne le sentiment de se désintéresser d'un projet d'une infrastructure hautement stratégique pour le développement de la commune. Le Collège a fait le choix de voter pour définir quel serait l'avis porté par la Commune. Malheureusement, l'ensemble des membres du Collège ne partage pas cet avis, des membres ayant exprimé leurs réticences.

L'avis exprimé et validé après un vote par le Collège mardi dernier, et qui a été reporté ce matin en commission de concertation, épargne tous les considérants qui ont trait au développement du nouveau quartier de Biestebroeck, pour se concentrer sur ce que le Collège demande. Ce dernier demande, dans le cadre de la reconstruction du futur pont Marchant, que celui-ci soit techniquement accessible à l'ensemble des modes de transports, en ce compris, outre les modes actifs, les transports en commun, les voitures et les camions, afin de préserver les activités économiques à développer dans le quartier. Le Collège

demande que : - chaque utilisateur, quel que soit son mode de transport, puisse emprunter le pont dans des conditions optimales de sécurité et de confort ; - qu'en particulier, de larges espaces soient réservés aux modes de transports actifs ; - que les dispositifs particuliers dissuadent le trafic de transit et réserve l'usage du pont à des déplacements locaux ; - qu'un mode de gestion dynamique soit instauré, permettant de réserver le pont à des usages récréatifs, à certains moments de l'année. Enfin, le Collège demande que d'autres passerelles, cyclo-piétonnes reliant les 2 rives du canal, soient créées par la Région, sur le territoire de la Commune d'Anderlecht, de manière à lutter contre les ruptures urbaines. L'ambition du Collège n'est pas de concevoir un nouvel itinéraire de transit, ni un nouveau bypass pour les ponts existants, mais de garder la possibilité de traverser le pont avec tous les modes de transport en mettant en place des dispositifs techniques qui en limitent l'usage.

L'avis a été reporté ce matin en commission de concertation. Il n'apparaît pas à Monsieur le Bourgmestre-Président que l'avis du Collège est si aberrant que cela, puisqu'il a été repris, à la fois par les instances régionales, par « URBAN » et par la Direction du Patrimoine, qui ont énoncé exactement les mêmes conditions qu'Anderlecht. « Bruxelles-Environnement », quant à lui, ne les a pas exactement reprises puisqu'il conditionne l'ouverture à la circulation automobile à un monitoring au cours des années à venir.

Voici donc une conclusion politique qui sort du cadre strict de ce dossier. En tant que Président du Collège, ce n'est pas un moment agréable pour lui, car il aurait préféré que le Collège puisse porter ce dossier de manière unanime. Cela n'a malheureusement pas pu être possible. En revanche, il a pris acte, avec beaucoup de reconnaissance, de la déclaration de l'Echevine de la « Mobilité » qui disait qu'il s'agit d'un différend qui oppose le Collège sur un dossier très particulier et très symbolique, mais que cela n'en altère pas le fonctionnement pour le reste des dossiers qu'il continue de traiter collectivement.

G. VAN GOIDSENHOVEN aurait préféré obtenir plus de réponses le mois dernier, au lieu d'assister à un échelonnement de déclarations, y-compris des membres du Collège. Il est parfois fatiguant pour les Conseillers d'essayer d'entamer le débat et de voir comment le Collège tente de contourner la question. On a pu déplorer certains éclats de voix mais, fondamentalement, si on n'aime pas les débats tenus au sein du Conseil, selon les règles qu'il s'impose à lui-même, tout comme certains nombres d'éléments de loyauté entre la majorité et l'opposition, cela reste très compliqué. Le débat qui ne se déroule pas ici se déroule ailleurs. Il reste à savoir si le Collège a les garanties de voir le projet porté par la Région et par la ministre de la « Mobilité », être réellement amendé. Y a-t-il aujourd'hui un certain nombre de signaux laissant à penser que la Région entendra ce signal afin qu'elle adapte son plan car il semble que la Ministre avance sur ce dossier un peu en roue libre au cours des derniers mois. Le projet de la Ministre sera-t-il amendé ou abandonné ? Y a-t-il la garantie que le pont sera enfin rénové car il ne faut pas oublier que la rénovation est en attente depuis bientôt 15 ans.

G. BORDONARO pense que le Collège a pris une sage décision. Il est important de laisser le pont accessible à tous les modes de transport. Si on veut éviter une saturation encore plus importante du boulevard Paepsem et du pont de Cureghem, il faut ouvrir ce pont, d'autant plus que des milliers d'habitants vont s'installer de l'autre côté de la rive dans le futur. Relier les deux quartiers semble important au groupe « PTB ». Si ce pont devait être réservé exclusivement aux modes actifs, cela engendrerait d'importants problèmes autour des deux autres ponts. Toute personne qui connaît le quartier et la situation comprendra cette position. G. BORDONARO est aussi content d'entendre que l'avis du Collège prévoit un passage pour les transports en commun. On ne peut concevoir l'avenir d'un pont sans réfléchir à l'offre de transport en commun nécessaire pour développer ce futur quartier en relation avec le quartier

voisin. On ne peut espérer que les gens utilisent moins leur voiture sans développer l'offre de transport et sans permettre un accès rapide aux futurs bus qui passeront par là. Il se dit aussi persuadé qu'aux abords du canal, il y a suffisamment d'espace pour réaliser cela sans pour autant que le pont soit défiguré et qu'il n'y ait plus rien à faire autour. On pourra malgré tout jouer aux échecs et au pingpong, ou faire des pique-niques, aux abords du canal, tout reste possible.

Des espaces sont aujourd'hui abandonnés, telle la digue du Canal, où se déroulait auparavant la « Guinguette de la Mouette », qui est une zone fermée aux voitures, une zone apaisée mais, aujourd'hui en réalité c'est une zone abandonnée jonchée de déchets, de seringues, et non pas peuplée de personnes qui s'y amusent ou jouent aux échecs. Profitons des lieux qui existent déjà aujourd'hui pour développer ce genre de lieux, Anderlecht en a besoin.

G. VERSTRAETEN bedankt de Burgemeester voor zijn duidelijke antwoorden maar hij deelt de vraag van VAN GOIDSENHOVEN over hoe de zaak nu verder gaat met het Gewest? Hij heeft soms met grote ogen gekeken naar de discussie over de brug in kwestie. Hij denkt dat dat een symbooldossier geworden is. De Marchantbrug, gebruikt hij die als fietser. Hij bekent dat het plezierig is om een veilige oversteekplaats te hebben, op een plek dat er inderdaad niet te veel autoverkeer is, waar hij niet in de concurrentie moet treden met wagens. Het feit dat er een veilige en afgescheiden overgang is om het kanaal over te steken, waarbij men Paepsem- of de Kuregembrug kan vermijden, dat kan hij begrijpen als argument. Hij is blij dat, in het advies uitgebracht door het college, het college die argument duidelijk meeneemt en zegt dat, als die brug terug open moet gaan voor autoverkeer, rekening moet gehouden worden met het openbaar vervoer; dat is legitiem.

Hij vreest dat het nodig is, als hij naar de realiteit kijkt (16.000 mensen gaan bijkomen), om een link te hebben. De Kuregembrug is al redelijk zwaarbeladen en de Paepsembrug ook. Hij las ook de studie die er geweest is en die zwaar geredacteerd is geweest. Daar krijgt hij het gevoel, bij die studie, dat er ook een druk was om tot een bepaalde conclusie te komen. Het is altijd een slechte idee dat de politiek zich te veel met studies moeit, denkt hij dan.

Wat de Gemeente meeneemt in het advies is dat daar ook een veilige overgangsplaats is voor de actieve vervoersmodi komt. Maar als men die brug toch opendoet voor het autoverkeer, dan is het misschien beter, zoals hij op andere plaatsen in het Gewest al gezien heeft, maar ook in Kortrijk, om naast bruggen die voor autoverkeer open zijn voetgangers- en fietsersbruggen te bouwen. Hij denkt dat er plaats is, op het stuk tussen de Marchantbrug en de Paepsembrug, om een dergelijke brug ook te creëren. Hij wenst dat de Gemeente een heel duidelijk standpunt inneemt en zegt dat men wel een dergelijke overgang wil. Het argument dat heel lang gebruikt is dat men die brug nodig enkel voor de actieve vervoersmodi omdat de wijk enorm nood heeft aan een rustige plaats. Dit is een argument dat hij moeilijk kan begrijpen.

Als men kijkt tussen de Bergensesteenweg en de Vaartdijk, tussen de Marchantbrug en de Paepsembrug, heeft men eigenlijk een enorm gebied die men kan aanleggen als rustige ruimte, waar men een mooi uitzicht heeft op het kanaal. Dat die brug bezet moet worden voor dat doeleinde, heeft hij nooit begrepen.

De ambitie van het Gewest en de Gemeente zou moeten zijn om die zone maximaal te benutten en misschien ook kijken of de Vaartdijk niet permanent autovrij gemaakt kan worden en dat men al het verkeer aan die kant van het kanaal duwt, richting de Klein-Eilandstraat en de Industrielaan. G. VERSTRAETEN is helemaal niet akkoord dat men aan de andere kant het verkeer eerder duwt richting de Bergensesteenweg. Daar moet er meer openruimte gecreëerd worden!

Maar men moet niet sterven op de heuvel van een symbooldossier, van een klein stukje brug en de Pierre Marchantstraat, dat een klein stukje straat is, die effectief misschien wat meer autoverkeer gaat krijgen, maar er zijn er langs de ene kant 10 huizen en aan de andere kant grootwarenhuizen. Hij begrijpt niet dat men daar zo'n symbooldossier van maakt. Laat men gewoon mee verder gaan, logisch, pragmatisch en van het omliggend deel, tussen de Pierre Marchantbrug en de Paepsebrug een zo aangename en rustige zone maken.

Monsieur le Bourgmestre-Président ajoute, par rapport à la question précise de G. VAN GOIDSENHOVEN, que le collègue n'a pas encore de retour puisque la décision a été prise ce midi.

P. PANIS se permet d'intervenir sur le fait que le pont Marchant est fermé depuis 10 ans. Elle a pris le trajet, pour aller travailler à Forest pendant 20 ans. En passant par le boulevard Paepsem, elle n'a jamais vu qu'il y avait des embouteillages sans fin au pont Paepsem.

Monsieur le Bourgmestre-Président interrompt P. PANIS en lui expliquant que le Conseil vient de terminer les répliques. Elle pouvait se joindre aux débats au début de l'interpellation mais pas après les répliques. Selon la tradition le dernier mot est à l'opposition.